

Procès-verbal
de la réunion constitutive du Comité central d'Entreprise
de MEDIAPOST du 14 02 2014

Représentants de la Direction

Sylvie CAVALIE

Philippe BARRIERE

Membres élus

Samira CHEURFI CGT

Nadia KHALIFI CGT

Jacques MARTINACHE CGT

Dominique BRETEAU CGT

Pierre AUFFRAY CGT

Gendouz HACHMAOUI CGT

La MERCIER CGT

Marie-Claire JOULOT CGT

Elodie FILAQUIER CGT

Bernard NOUGUE CGT

Olivier LAGOUTTE CGT

Alain GIUGGIA CGT

Fabrice BARTHELEMY

Pierre KAPO FO

Jean QUILLIVIC FO

Elisabeth HUSSON FO

Bruno CIGOLINI FO

Irène ALLARY CFTC

Marie-Ange ATTARD CFTC

Fabienne BERGER CFTC

William LEDUC CFDT

Karim ABDELSADOK CFDT

Philippe JEANROY SUD
M. DE SOUZA SUD
Philippe VARRET CFTC
Christian ARDI FO
Claudy LETOMBE FO
Rodolphe HENRION FO
Yves DESENNE SUD
Stéphane LE BARH SUD

Représentants syndicaux

Guy VILLEVIEILLE, CGT
Ginès BELMONTE, FO
Claudine BRINGART, CFDT
Azzam ZEGAOUI, SUD

Ouverture de la séance à 13h30

En début de séance, Gines BELMONTE représentant syndical FO lit au nom de FO et de la CGT une déclaration liminaire, suivie d'une seconde déclaration liminaire de la CFTC lue par Mme ATTARD membres élues du CCE.

1) Election du secrétaire du CCE

Mme Samira CHEURFI se porte candidate à la fonction de secrétaire du CCE.

Le vote se déroule à bulletin secret

Mme CHEURFI a été élue avec **18 voix pour et 2 abstentions.**

2) Désignation des membres de la commission économique du CCE

Le vote se déroule à main levée.

Sont élus membres de la commission économique avec **18 voix pour et 2 abstentions :**

- Le BAR Stéphane SUD
- Dominique BRETEAU CGT
- Bernard NOUGUE CGT
- Corinne LOUSTALOT CFE CGC
- Bernard MARCHI FO
- Pascal BOISSON FO

3) Désignation du Président de la Commission Economique du CCE

Le vote se déroule à main levée

Bernard NOUGUE CGT et Bernard MARCHI FO se portent candidats au poste de Président de la Commission Economique du CCE.

Bernard NOUGUE est élu **avec 12 voix pour**

Bernard MARCHI est élu **avec 8 voix pour**

4) Désignation des membres de la Commission Formation du CCE

Le vote se déroule à main levée

Sont élus membres de la Commission Formation du CCE avec **20 voix pour** :

- Olivier LAGOUTTE CGT
- Jean QUILIVIC FO
- Elodie FILAQUIER CGT
- Jacques MARTINACHE CGT
- Philippe VARRET
- Stéphane LE BAR

5) Désignation du Président de la Commission Formation du CCE

Le vote se déroule à main levée

Jacques MARTINACHE est élu Président de la Commission Formation du CCE **avec 20 voix pour**.

6) Désignation des représentants du CCE à l'Assemblée Générale des actionnaires (2 membres dont 1 employés, 1 Agent de Maitrise ou Cadre – article L2323-67 alinéa 3 du code du travail)

Le vote se déroule à main levée

- Nadia KHALIFI CGT est élue **avec 20 voix pour** représentante du CCE à l'Assemblée Générale des actionnaires pour le collège Agent de Maitrise.
- Bruno CIGOLINI FO est élu **avec 20 voix pour** représentant du CCE à l'Assemblée Générale des actionnaires pour le collège employé.

7) Désignation des représentants du CCE au Comité d'orientation (4 membres dont 2 employés, 1 Agent de Maitrise et 1 Cadre – article L2323-62 alinéa 2 du code du travail)

Le vote se déroule à main levée

- Claudy LETOMBE et Jean QUILIVIC sont élus représentants du CCE au Comité d'orientation pour le collège Employé **avec 18 voix pour et 2 abstentions**.
- Samira CHEURFI est élue représentante du CCE au Comité d'orientation pour le collège Agent de Maitrise **avec 18 voix pour et 2 abstentions**.
- Corinne LOUSTALOT est élue représentante du CCE au Comité d'orientation pour le collège Cadre **avec 20 voix pour**.

8) Désignation du Représentant titulaire et du Représentant suppléant au Conseil de Surveillance des Fonds Communs de Placement du PEG et du PERCO La Poste (cf : Article 12 du PEG et article 16.1 du PERCO)

Le vote se déroule à main levée

- Bernard NOUGUE CGT est élu représentant titulaire au conseil de surveillance des fonds communs de placement du PEG et du PERCO La Poste **avec 20 voix pour**.
- Fabrice BARTELEMY FO est élu représentant suppléant au conseil de surveillance des fonds communs de placement du PEG et du PERCO La Poste **avec 20 voix pour**.

9) Définition des délais de consultation du CCE en application de la loi sur la sécurisation de l'emploi (23 juin 2013) et de son décret d'application (27 décembre 2013)

La direction a remis en séance un projet d'accord portant sur les délais de consultation du CCE. Ce projet a pour objectif de pouvoir déroger aux délais de consultation du CCE encadrés par le Décret du 27 décembre 2013 afin d'apporter plus de « flexibilité » à la direction dans ces projets d'entreprise.

Ce point doit être représenté lors d'un prochain CCE.

10) Point sur les règles de fonctionnement du CCE

La direction rappelle les règles de rétrocession d'un pourcentage des budgets de fonctionnement des CE régionaux afin de constituer un budget pour le fonctionnement du CCE qui doit servir notamment à la prise en charge d'un sténotypiste pour la rédaction des PV.

Les membres du CCE demandent à la direction de prendre à sa charge les frais de sténotypiste car depuis la dernière réorganisation, les budgets de fonctionnement des CE régionaux ont beaucoup baissés. Pour preuve, certains CE régionaux ont dû licencier leurs salariés par manque de moyens. Les CE régionaux n'ont pas à subir les choix de l'entreprise, surtout quand cela a pour conséquence d'altérer le bon fonctionnement des institutions représentatives du personnel.

La direction répond que les rétrocessions des budgets du CE a pour objet de répondre à ces contraintes financiers et qu'elle ne se prononcera pas sur cette décision en réunion.

La direction revient également sur le remboursement des notes de frais de tous les élus de l'entreprise. Mediapost a eu un redressement lors d'un contrôle de l'URSSAF qui a été particulièrement rigoureuse sur l'application des règles (notes de frais) et annonce que les frais ne seront remboursés que si la note est dûment remplie et qu'elle est accompagnée de tous les justificatifs.

De plus, les IK ne seront remboursés que si la photocopie de la carte grise du véhicule de l'élu concerné est présentée à la direction.

Il a été convenu que toutes les contestations liées aux remboursements des notes de frais et des IK seront étudiées au cas par cas.

11) Information du CCE sur les négociations relatives au calcul et à l'enregistrement du temps de travail des distributeurs

La secrétaire du CCE demande que ce point, qui a été inscrit à l'ordre du jour par la direction, soit reporté au prochain CCE. Un point aussi important pour les conditions de travail des distributeurs ne peut pas être traité dans le cadre d'un CCE constitutif. Un vote a été organisé et à la majorité, les élus ont voté pour le report de la question.

La présidente regrette cette décision car les discussions sur ce sujet sont en cours avec les organisations syndicales.

Fin de la séance à 16H45, prochain CCE le 06 mars 2014

La Secrétaire,

Samira CHEURFI

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Samira Cheurfi', written over a horizontal line. The signature is stylized and cursive.

